

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE
75014 PARIS - FRANCE
TÉL. 320.36.20
C. C. P. 1248-74 N PARIS

D 228 BOLIVIE: REORGANISATION DE LA COMMISSION
"JUSTICE ET PAIX"

Principale cible de la répression actuelle (cf DIAL D 226) la Commission bolivienne "Justice et Paix" vient de faire l'objet d'une déclaration épiscopale. La prise de position est généralement interprétée sur place comme un désaveu tacite. A propos du travail de la Commission, le cardinal Maurer a parlé de "divergences inutiles" entre l'Eglise et l'Etat, tandis que son président, M. Luis Adolfo Siles Salinas (ancien président de la République) faisait état d'un "manque de collaboration de la part d'institutions appelées à l'apporter". C'est l'évêque d'Oruro, Mgr René Fernández Apaza, qui a été nommé délégué de l'épiscopat auprès de la Commission.

(Note DIAL)

MESSAGE DES EVEQUES AU PEUPLE BOLIVIEN

Le thème de "Justice et Paix", qui a été au centre des délibérations de l'Assemblée épiscopale, est un souci de toute l'Eglise à travers le monde.

Chez nous aussi, l'injustice est un obstacle au règne de la paix parce qu'elle est le fruit de l'égoïsme et du péché. Nous sommes témoins, au plan national et international, des injustices qui existent dans les secteurs économiques et sociaux, ainsi que des violations des droits de l'homme: atteintes répétées aux libertés individuelles, à la liberté d'expression, d'association et de participation; atteintes au droit à la vie, sous diverses formes, comme en témoignent les récents programmes de limitation des naissances (1).

Mais nous savons également quelle est la difficile condition de nombreux boliviens, en particulier les paysans et les mineurs, qui sont rejetés de la société, qui sont victimes de handicaps économiques et politiques et qui n'ont de participation que formelle à la vie nationale.

Nous ne pouvons pas non plus oublier les nombreux boliviens arrachés à leur patrie ou éloignés d'elle, pour diverses raisons, et donc séparés de leurs familles qui en subissent les conséquences économiques et psychologiques. La patrie a pourtant besoin de leur concours et de leur effort pour parvenir au développement intégral qu'il est de notre devoir à tous de rechercher.

Il est injuste de traiter de la façon dont l'ont été des prêtres et des religieux d'origine nationale ou étrangère (distinction qui n'est

(1) L'épiscopat bolivien publiait, le 2 mars 1975, une longue lettre pastorale consacrée aux problèmes démographiques et, en particulier, à la limitation des naissances (N.d.T.)

pas à faire car ils sont tous des ministres de Dieu), facilement taxés de "curés politiques" du seul fait qu'ils cherchent à régler les problèmes évoqués ci-dessus. Leur souci d'aller à la rencontre de ceux qui souffrent est l'application même de la parole du Christ: "J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais un étranger et vous ne m'avez pas accueilli; j'étais nu et vous ne m'avez pas vêtu; malade et en prison, et vous ne m'avez pas rendu visite" (Matthieu 25,42-43). L'Eglise toute entière, en accomplissement de sa mission, présente l'amour comme le fondement de la justice et de la fraternité; elle fait appel à tous pour l'édification d'un monde plus humain, plus chrétien, ainsi que pour la recherche de la paix véritable dans la justice.

La Conférence épiscopale de Bolivie réaffirme son soutien et son encouragement à la Commission bolivienne "Justice et Paix".

Un certain nombre de gens nous demandent ce qu'est la Commission "Justice et Paix". Sur la recommandation du Concile oecuménique Vatican II, le Saint-père a créé la Commission pontificale "Justice et Paix". Celle-ci "a pour mandat de faire prendre clairement conscience au Peuple de Dieu de sa mission dans le monde actuel afin de favoriser la justice sociale entre les hommes, entre les nations, et de travailler au progrès des peuples en apportant son aide à leur développement et à la promotion de la justice sociale et de la paix; en élargissant son action au plan éducatif, culturel, économique et social; en développant des perspectives doctrinales, mais pastorales surtout, sans oublier la dimension oecuménique là où cela est possible."

La Conférence épiscopale de Bolivie a, dans un premier temps, proposé ces tâches à la Commission épiscopale d'études et d'action sociale.

C'est plus tard, en décembre 1972, qu'a été organisée à La Paz la Commission bolivienne "Justice et Paix", avec l'autorisation de l'épiscopat. Pendant plus de deux ans, cette Commission a fait un travail ardu et difficile, mais positif, en faveur de notre peuple, avec les imperfections propres à toute entreprise humaine.

Il est incontestable que, dans un laps de temps aussi bref, la Commission nationale "Justice et Paix" a rendu d'inappréciables services à la cause de la justice. Son travail a quelquefois été mal compris et, par suite de cette incompréhension, des tensions se sont produites dans et hors de l'Eglise.

Nous adressons à tous ceux qui ont travaillé dans cette Commission et apporté leur collaboration, l'expression de notre gratitude sincère et profonde, et nous nous faisons également les interprètes pour cela de tous ceux qui ont, directement ou indirectement, bénéficié des services de la Commission bolivienne "Justice et Paix".

La Commission "Justice et Paix" est une organisation relativement récente dans la vie de l'Eglise. Aussi est-il nécessaire de préciser en permanence les critères qui la régissent ainsi que la portée de son travail et ses méthodes d'action.

La Conférence épiscopale de Bolivie a, voici quelques semaines, reçu de Rome par l'intermédiaire de la Commission pontificale "Justice et Paix" un certain nombre de suggestions et d'orientations propres à mieux préciser les caractéristiques de la Commission nationale.

Faisant siennes ces suggestions et recommandations, tout en les adaptant à la réalité bolivienne, la Conférence épiscopale de Bolivie s'est attelée à la tâche, peu facile, de restructuration des perspectives qui, à l'avenir, guideront le travail de la Commission nationale "Justice et Paix" et qui seront rendues publiques d'ici peu.

Nous espérons que ces propositions seront bien accueillies par ceux qui se sont généreusement mis au service de cette Commission à laquelle est confiée une tâche des plus urgentes, des plus nécessaires et des plus délicates pour l'Eglise.

Nous aspirons tous à ce que la Paix, l'Ordre et le Travail, si souvent demandés au peuple bolivien, soient mis au service de la famille bolivienne tout entière, c'est-à-dire au service du bien commun et pas seulement au bénéfice des minorités les plus favorisées.

En cette heure historique où la Patrie a besoin de retrouver son unité, nous faisons nôtres ces paroles du Christ: "Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi et moi en Toi; qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé" (Jean 17,21).

En demandant à Dieu l'avènement de la Paix qui est basée sur la Justice et au service de laquelle nous devons tous nous engager, nous vous adressons notre salut affectueux de pasteurs.

Sucre, le 13 avril 1975

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 140F - Etranger 150F
(avion: tarif spécial)

Directeur de la publication: Charles ANTOINE
Imprimerie: DIAL, 170.bd du Montparnasse, 75014 Paris
Commission paritaire de presse n° 56249